

Créer une demande d'hébergement temporaire d'urgence HTU



De quoi s'agit-il ?

L'**HTU** consiste à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie, sortant de l'hôpital et ne relevant plus de soins médicaux, un hébergement temporaire en EHPAD pour 30 jours maximum, avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé ou leur orientation vers une nouvelle structure d'accueil.

Créer une demande d'admission en « Hébergement Temporaire d'Urgence HTU » à destination des structures receveuses labélisées

Cette fiche est destinée à tous les utilisateurs disposant d'un compte professionnel sur ViaTrajectoire ayant l'habilitation « Prescripteur Médical »

1. Se connecter à ViaTrajectoire : <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>



2. Renseignez votre « Nom d'utilisateur » et votre « Mot de passe » puis cliquez sur le bouton « Se connecter »



3. Créer un dossier Grand Age

Créer un dossier : initier un dossier d'accueil ou d'hébergement (formulaire CERFA)



4. Sélectionnez l'établissement et l'unité demandeuse

A l'aide des menus déroulants :



5. Renseignez l'ensemble des informations de la personne accompagnée
puis cliquez sur le bouton « **Créer le dossier** »

Créer un nouveau dossier médico-social
Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Sexe * ☐ Féminin ☐ Masculin

Nom de naissance *

Nom utilisé ?

Premier prénom de naissance *

Autres prénoms

Prénom utilisé

Date de naissance *

☐ Date précise inconnue

Lieu de naissance ☐ Né(e) en France ☐ Né(e) à l'étranger ☐ Information non connue

Nationalité

Adresse actuelle (N°, rue) *

Code postal - Ville *

Attribut de l'identité (Points de vigilance) ?

Justificatif d'identité ?

?

6. Remplissez les 3 volets du dossier Grand Age
Puis cliquez sur le bouton « **Valider** » pour enregistrer les données renseignées

Contenu du dossier

VOLET ADMINISTRATIF	Validé	(22 juil.)
VOLET MÉDICAL	Validé	(22 juil.)
VOLET AUTONOMIE	Validé	(22 juil.)

7. Rechercher un établissement
Dans le menu « **Suivi du dossier** », « Recherche d'établissement »

Suivi du dossier

- RECHERCHE D'ÉTABLISSEMENT
- MÉDECIN TRAITANT ET INTERVENANTS
- HISTORIQUE DES ACTIONS

Suivi des demandes

Afficher les demandes annulées ☒

Il n'y a aucun établissement sélectionné pour le moment

Renseigner vos critères de recherche pour un « Hébergement temporaire », cliquez sur « **Rechercher** » pour afficher la liste des résultats.

Critères de recherche

Nom

Code postal - Ville

Distance

Type d'hébergement ou de prise en charge ☐ Permanent ☒ Temporaire ☐ Accueil de jour ☐ Accueil de nuit ☐ Accueil séquentiel

☐ Accompagnement renforcé à domicile (CRT)

Etablissement habilité à l'aide sociale

Tarif (€/mois)

Prendre en compte le volet médical ☒

Type de prise en charge

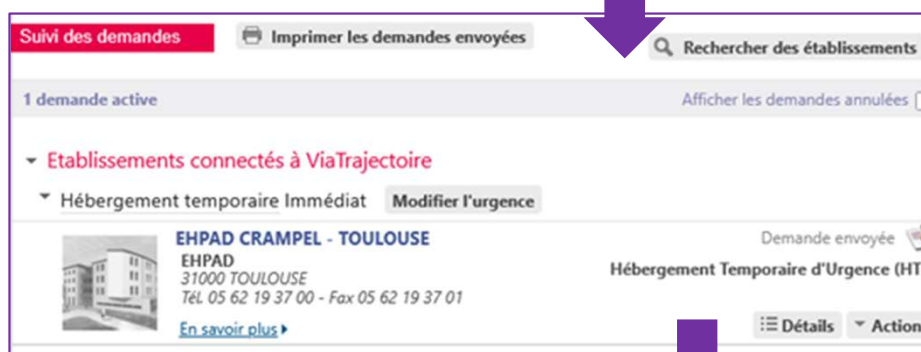
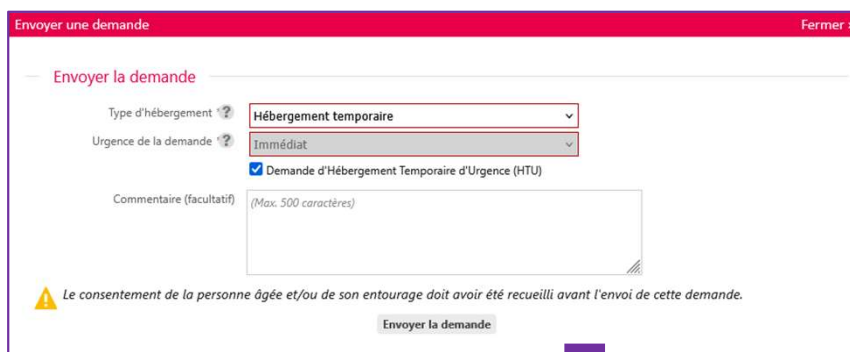
Soins médico-techniques

Critères de confort

8. Sélectionner l'établissement faisant de l'hébergement temporaire et lui adresser une demande HTU

Après avoir cliqué sur bouton « **Sélectionner** » de l'établissement choisi, cliquez sur le bouton « **envoyer** » pour adresser la demande vers la structure.

Cocher la case correspondant « Demande d'Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU)°
Vérifier le niveau d'urgence comme « **Immédiat** »



N°	Statut	Héberg.	
52222252	HTU	Temp.	
			M QUATORZE Louis (83 ans)

? Besoin de plus d'informations



En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

[Cliquez ici !](#)



En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 – assistance@esante-occitanie.fr